



DOSSIER DE DEMANDE AUPRES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Demande d'indemnisation et /ou de mise à disposition d'un logement dans la limite des logements disponibles Stages ambulatoires des étudiants en médecine dans la Manche

Identité

Nom de l'étudiant :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

Lieu du stage :

Période de stage :

Objet de la demande :

- Mise à disposition d'un logement à titre gracieux (hors charges courantes)
- Indemnisation des frais de déplacement

**Pour la demande d'indemnisation des frais de déplacement (aide plafonnée à 1800€
pour la durée du stage réduite à 600€ en cas de mise à disposition d'un logement) :**

Distance hebdomadaire parcourue maximale domicile-lieu de stage (3 allers-retours) ×
0,30 × 24 :

$$\times 0,30 \times 24 = 0,00$$

**Demande d'indemnisation et /ou de mise à disposition d'un
logement dans la limite des logements disponibles
Stages ambulatoires des étudiants en médecine dans la Manche**

Déclaration sur l'honneur

Je soussignée M., Mme (nom, prénom) _____, demeurant
au _____ atteste sur
l'honneur de l'exactitude des éléments fournis pour recevoir une indemnité pour mes frais de
déplacement. J'atteste ne recevoir aucune autre aide financière de même nature, à savoir
des aides au déplacement apportées par d'autres collectivités territoriales et par tout autre
organisme public ou privé, dont notamment l'indemnité forfaitaire de transport de l'Etat.
Je m'engage à effectuer trois semaines de remplacement dans le département dans les
deux ans qui suivent le versement de l'aide.
J'ai pris connaissance des sanctions pénales encourues par l'auteur d'une fausse
attestation.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à _____, le _____

Signature

Pièces justificatives à fournir avec le formulaire :

- un certificat du statut d'interne en médecine départementale
- un justificatif de domicile au nom de l'étudiant
- un justificatif du terrain de stage
- un relevé d'identité bancaire

Envoi du dossier et des pièces justificatives

Par courrier :

Conseil départemental de la Manche
A l'attention de Laura EVENO
Direction du développement durable des territoires
50050 SAINT-LÔ CEDEX